

Consortium bancaire : Trois conventions de financement

Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 13-02-2009 01:30:16

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Intérieur, Saad Hassar a présidé, mercredi à Rabat, la cérémonie de signature de trois conventions de financement entre les Régies autonomes intercommunales de distribution d'eau et d'électricité de Marrakech, de Kénitra et d'Agadir et un consortium bancaire marocain composé d'Attijariwafabank, la BMCE Bank, la Banque Populaire et le Fonds d'équipement communal (FEC).

Aux termes de ces conventions, le consortium bancaire met à la disposition de la Radeema de Marrakech, de la Rak de Kénitra et de la Ramsa d'Agadir des crédits respectifs de 330 millions de DH, 250 MDH et 300 MDH.

Ces crédits sont destinés à la réalisation de la 2e phase de la station d'épuration de la ville de Marrakech, à la poursuite de la réalisation des travaux d'assainissement de la ville de Kenitra et à la réalisation de la 2e tranche du plan directeur d'assainissement de la ville d'Agadir, indique un communiqué du ministère de l'intérieur.

Ces importants travaux, dont les investissements s'élèvent à 2,4 milliards de DH, visent à compléter les installations existantes de traitement des eaux usées de la ville de Marrakech pour permettre la réutilisation de ces eaux. Ils visent aussi à résoudre, en matière d'assainissement liquide, les problèmes liés aux aspects de collecte des eaux usées et de leur traitement pour la ville de Kénitra.

Pour ce qui est d'Agadir, les travaux ont pour finalité l'extension des ouvrages de traitement de la ville pour permettre la réutilisation des eaux épurées et la réalisation du système de collecte et épuration des eaux usées de la zone Anza et la poursuite des travaux de restructuration des quartiers défavorisés et ce dans le cadre de l'INDH.

Ces conventions, ajoute le communiqué, se situent dans le prolongement du partenariat entre les institutions financières marocaines et les régies autonomes de distribution initiée en avril 2008 par la signature de la convention concernant la Radeej d'El Jadida pour un montant de 300 MDH, portant ainsi le montant global des prêts accordés par le consortium bancaire au secteur des Régies de distribution à 1,2 milliard de DH.

La signature de ces conventions confirme l'engagement de ces institutions qui ont marqué leur accord et leur volonté pour accompagner les établissements publics locaux de distribution dans le déploiement d'infrastructures de grande envergure et principalement celles qui ont un caractère social et environnemental, précise-t-on de même source.

Les résultats escomptés à travers la réalisation de ces programmes consistent en l'amélioration du cadre de vie des citoyens en rendant meilleures les conditions sanitaires et en la sauvegarde de l'écosystème et de l'environnement. Ils consistent aussi en la revalorisation urbaine des zones et l'accompagnement du développement affiché par les différents secteurs et ce par la mise en place

de bases nécessaires.

L'assistance a pris connaissance des projets et de cette démarche qui va conduire à la réalisation d'un grand nombre de travaux structurants et selon laquelle un modèle parfait de partenariat a été construit entre les banques nationales et les organismes publics. Ont assisté à cette cérémonie, le ministre de l'Economie et des Finances, le secrétaire d'Etat chargé de l'Eau et de l'Environnement, le wali de la région de Marrakech-Tensift-Al Haouz, le wali de la région Gharb-Chrarda-Beni Hssen, le gouverneur directeur des régions et des services concédés, les présidents des communes concernées, les présidents directeurs généraux des banques précitées, le directeur général du FEC et les directeurs généraux des trois régions. -

MAP